

La maîtrise des risques clients par secteur professionnel

120 avenue Ledru-Rollin  
75011 PARIS  
Tél : 01 55 65 04 00  
Fax : 01 55 65 10 12

Mail : [codinf@codinf.fr](mailto:codinf@codinf.fr)  
Web : <https://www.codinf.fr>

Directeur de publication :  
John MADZELA  
Rédacteur :  
Alain WOLGENSINGER

# LA LETTRE CODINF



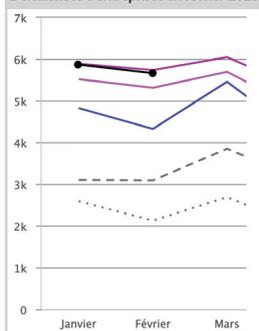
## DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES : ENCORE DES GELÉES À VENIR ?

Cela mérite bien un gros plan : les chiffres des défaillances mensuelles de la Banque de France en janvier et février (provisoire) 2025 sont (légèrement) inférieurs à la même période 2024.

Le rattrapage post-Covid semble bien s'estomper. Voilà plusieurs mois que nous scrutons ce mieux, qui risque hélas de souffrir du choc provoqué par l'annonce d'une politique résolument protectionniste outre-Atlantique (cf. infra).

En conclusion, Credits Managers : restons sur le qui-vive ! (et observons le degré d'exposition de nos clients sur l'étranger).

Défaillances d'entreprises en février 2025



Source : BDF

## DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES (SUITE) : QU'EN PENSENT LES AUTRES ?

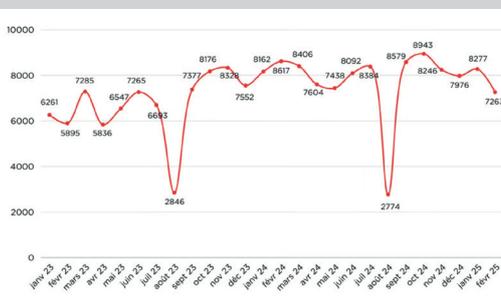
Altares vient de publier :

[une étude des défaillances sur le T1 2025](#)

[CreditSafe, un baromètre des Procédures collectives](#)

Très intéressantes, ces enquêtes ne parviennent pas aux mêmes conclusions : Altares est prudemment optimiste, observant que l'augmentation des défauts ralentit voire un retour au vert des secteurs commerce ou bâtiment gros oeuvre. Mais note également un pic dans les emplois menacés. CreditSafe observe également une accalmie (cf. figure ci-dessous) mais exprime des craintes pour les secteurs commerce et construction. Bref, le Credit Manager doit composer avec ces aléas et ce manque de visibilité.

Baromètre des Procédures Collectives - Mars 2025 - défaillances mensuelles



Source : CreditSafe

## IL A OSÉ... ET C'EST L'ARROSEUR ARROSÉ !

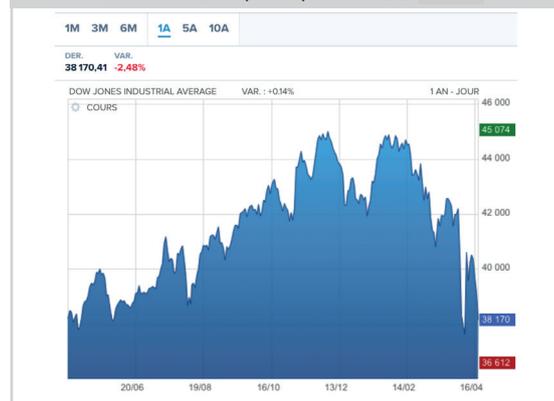
Difficile de passer à côté de la vague de hausse des "tariffs" (droits de douane) décidée par l'Administration US.



Tout a été dit sur le mode de calcul - absurde - de ces % qui frappent le plus durement des petits pays (Lesotho : 50% !), "oublie" les % sur des Etats pourtant "ennemis" (Iran, Russie) et qui confondent la TVA (pourtant collectée sur la production comme sur les importations) avec une barrière douanière érigée contre les produits US (!). Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre...

Et les marchés boursiers ont clairement fait entendre leurs doutes. surtout depuis les tentatives de pression sur la Fed (menace sur le poste du Président de la Banque centrale US, pourtant indépendant) :

Dow Jones : -15% depuis son plus haut en 2025

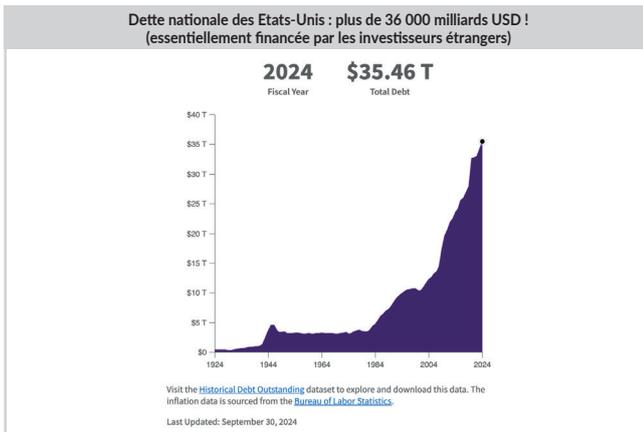


Source : Boursorama.com

Pour le Credit Manager, qu'est-ce qui change dans la vraie vie ? Plusieurs aspects sans doute mais certains prioritairement :

- 1 Si certains de vos clients ou fournisseurs sont aux USA : à surveiller de près car les impacts prix vont créer des à-coups (hausse soudaine des prix ou marges comprimées), ce qui risque de les fragiliser et de compliquer les délais de paiement.
- 2 Si tout ou partie de vos ventes ou de vos achats est en USD, cela crée de l'incertitude car l'événement surprise, c'est la forte hausse de l'EUR, considérée paradoxalement comme valeur monétaire refuge dans ce monde agité (cf. Lettre CODINF 03-2025), alors pourtant que les taux d'intérêts de l'UE sont plus bas qu'aux USA ! (cf. infra). Si les factures clients sont en USD, ce sont moins de rentrées d'EUR (sauf à être couvert contre le risque de change). Inversement s'agissant de régler en USD, des revenus moindres.

3 Si vos clients ou votre secteur est lié au niveau des taux d'intérêt (ex: BTP, biens de grande consommation, investissements lourds ou longs terme) : prudence requise car coup d'arrêt probable à la baisse avec une géotectonique des taux d'intérêt : lutte contre l'inflation inévitable avec ces droits élevés et aussi la nécessité impérative pour les obligations d'Etat US\* de rester attractives (taux élevés) versus soutien à l'économie qui souffre (taux abaissés) :



Source : Département des Finances US (<https://fiscaldata.treasury.gov>)

En un mot, prudence absolue dans le suivi des clients. Les prochains mois, sans doute avec de forts flux/reflux, indiqueront qui selon l'expression "se baignait tout nu".

\*Les fameuses obligations du Trésor américain figurant parmi les placements les plus sûrs au monde et donc, qui ne sauraient être remboursées en "monnaie de singe".

**QUIZ / LE SAVIEZ-VOUS ?**

**Vrai ou Faux : « Comme mon client n'a toujours pas réglé la facture qu'il me doit, j'ai fini par déposer une requête pour Injonction de payer bien documentée auprès du Tribunal compétent. Je viens de recevoir l'ordonnance de paiement à l'attention de mon débiteur. Ouf, je peux souffler : le Tribunal s'occupe de récupérer les sommes qui me sont dues. »**

**FAUX ! Pardon si la réponse semble évidente mais cette clarification s'impose car plusieurs cas nous ont été remontés. L'ordonnance n'est exécutoire que si l'entreprise s'en sert elle-même (en pratique via un Commissaire de Justice (ex-Huissier de Justice - ou un Cabinet spécialisé) A ceux qui s'en étonneraient, rappelons que (1) le système judiciaire est engorgé, (2) on n'est jamais mieux servi que par soi-même, et (3) rien n'interdit une ultime tentative amiable auprès du client, sans trop y croire et surtout sans traîner ! (cette ordonnance expire au bout de 6 mois, comme nous l'expliquions dans la Lettre CODINF 09-2024)**

**COIN CONSEIL**

**"AC d'impayés !" ou "AC comme Assurance Crédit" ou "AC comme Argent Certain !"**

Parce que même les bons clients ont parfois de mauvais jours, l'Assurance Crédit peut constituer votre solution.

Davantage connue que pratiquée par le monde économique cette technique sécurise une partie (calculée en %) du règlement de la créance suite accord de l'Assureur Crédit.

Les modalités varient d'une compagnie à l'autre mais on retrouve partout le principe des clients dénommés (liste des principaux clients couverts après analyse de leur santé financière par l'assureur dans les limites d'un plafond). Et les clients non dénommés (ou « globalisés » : plus petits, couverts dans une limite globale et sans analyse individuelle).

Point de miracle à attendre cependant : point de 100% remboursés; certains secteurs sont quasi- "blacklistés" (ex: les boutiques de e-cigarette, pour cause de bouillonnement "champignonnesque", de fort taux de sinistralité et faute d'historique financier et de surface financière !); enfin, n'attendez pas que l'Assureur crédit donne un avis de crédit. Ce n'est pas son rôle. Il faudra vous contenter de son "go / no go"... appréciable quand le monde vacille.

Un de ses atouts pour le vendeur : savoir que des experts se sont penchés sur le débiteur avant une décision documentée. Et ne pas indisposer le client en réclamant un prépaiement.

## DO YOU SPEAK HYPERLOOP ?

Vanté comme le train du futur – des capsules filant à 1 000 km/h en lévitation –, HTT (HYPERLOOP TRANSPORTATION TECHNOLOGIES FRANCE) a finalement déraillé jusqu'au Tribunal de Commerce de Toulouse, pour être placé en redressement judiciaire le 10 mars 2025.

Popularisé en 2013 par l'infatigable Elon Musk (qui pourtant n'apparaît pas dans l'équipe dirigeante et ne semble avoir aucun lien financier avec la société), ce projet avait inauguré en grande pompe à Toulouse en 2017 l'installation d'une piste d'essai et d'un centre de recherche.

Peut-on croire à une possible renaissance ? Voire ... Le « tuyau » est déjà démonté et le logo, effacé. Hyperloop laisse plus de 135 000 euros derrière elle.

Leçon pour un Credit Manager : se protéger de l'enthousiasme excessif suscité même par une technologie révolutionnaire, un patron charismatique, ou des média acquises au projet. En crédit client, c'est le cerveau gauche qui prime !

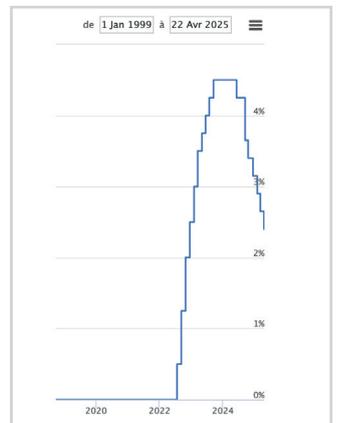


## BCE = BIEN CONSOLIDER L'ECONOMIE

Et de 7 ! encore une baisse décidée par la Banque Centrale Européenne, sur fond d'accalmie de l'inflation, désormais maîtrisée aux alentours de 2% mais aussi de tensions économiques avec la montée du protectionnisme américain et ses impacts sur les chaînes d'approvisionnements mondiales.

Comme toujours, cela reste une bonne nouvelle... en théorie car les disruptions évoquées plus haut ne facilitent pas la vie des entreprises et leur prise de décision quant au risque client.

Espérons que le principe de réalité finisse par s'imposer à l'Administration US avec un retour au calme et plus de visibilité.



## RETARDS DE PAIEMENT FOURNISSEURS SANCTIONNÉS PAR LA DGCCRF

Montant sanction (en €)	Raison sociale	Siret	Date
1 290 000 €	KILOUTOU	31768606105166	21/03/2025
570 000 €	RHODIA OPERATIONS	62203708300350	21/03/2025
195 000 €	XP FIBRE.CVN	50809492700029	28/03/2025
150 000 €	VERTBAUDET	39755532701046	28/03/2025
87 000 €	AFFINITY LA CHAPELLE	42869838500021	24/03/2025
67 000 €	DF INDUSTRIE	44167709300029	21/03/2025
58 000 €	NORIAP	33018902800021	28/03/2025
58 000 €	VOLKSWAGEN BANK GMBH	45161890400051	28/03/2025
55 000 €	LES LABORATOIRES SERVIER INDUSTRIE	40222248300016	24/03/2025
46 000 €	NOVIAL	51775721700099	28/03/2025
33 000 €	INNOVATIVE WATER CARE EUROPE SAS	30679596400031	24/03/2025
33 000 €	ETABLISSEMENTS GOSSELIN	32566514900010	21/03/2025
30 000 €	LES FROMAGES DU MOULIN	40001300900016	24/03/2025
29 000 €	YSEO	83354011500015	28/03/2025
29 000 €	AUBRAIS DISTRIBUTION	39976683100016	24/03/2025
26 000 €	ALIMAK GROUP FRANCE	34800048000023	21/03/2025
20 000 €	TRANSPORTS JOURDAN	95003489200022	21/03/2025
19 000 €	LOUISIANE	41463952600063	21/03/2025
11 000 €	STEF TRANSPORT RENNES	49067502200027	28/03/2025
10 000 €	STEF TRANSPORT CHATEAUBOURG	50536372100026	28/03/2025
10 000 €	BLACHERIE ILLUMINATION	34382978400010	24/03/2025
9 000 €	VULCAIN ACIER	84010077000022	24/03/2025
6 000 €	STEF TRANSPORT ST BRIEUC	34457426400042	28/03/2025
5 000 €	JEULIN	34465249000048	21/03/2025
1 000 €	SENIOR AEROSPACE ERMETO	44028540100053	24/03/2025

## PRÉSENCE DU CODINF AUPRÈS DES ORGANISMES PARTENAIRES

Date du Comité label RFAR : 11 et 25 mars